

REUNION DU 27 MARS 2008

L'An Deux Mille Huit, le vingt sept mars,

Sur convocation du 20 mars 2008, le Conseil Municipal de BOURCEFRANC-LE-CHAPUS s'est réuni le 27 mars 2008 à 18 h 15 à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur ROUSSEAU J.L., Maire.

ETAIENT PRESENTS :MMES ET MM EYRAUD, SORLUT, MENADIER, ROUSSEAU, GALINET, CHARLES, BERBUDEAU, BOUYER, CAZAJOUS, DUBOIS, FORRLER, GERMAIN, GORET, GUEGAND, MEMBRUT, PARAGE, PEDELMAS, PETROWISTE, POITOU, ROUMEGOUS, ROUMILHAC.

ABSENTS REPRESENTES : Néant

ABSENTS : Mme Nathalie LANDE (arrivée à 19 h 05)

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame EYRAUD

ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

FORMATION DES COMMISSIONS

Urbanisme - Environnement

Monsieur le Maire demande quels sont les conseillers intéressés pour être membres de cette commission. M.M. DUBOIS, PETROWISTE, LANDE, MEMBRUT, ROUMEGOUS, font acte de candidature.

Le vote a donné les résultats ci-après :

Ont obtenu :	Monsieur DUBOIS	Vingt deux voix
	Madame PETROWISTE	Vingt deux voix
	Madame LANDE	Vingt deux voix
	Madame MEMBRUT	Vingt deux voix
	Madame ROUMEGOUS	Vingt deux voix

Le Conseil entérine la composition de la commission Urbanisme Environnement.

ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

FORMATION DES COMMISSIONS

Port et activités de la mer

Monsieur le Maire demande quels sont les conseillers intéressés pour être membres de cette commission. M.M. BOUYER, BERBUDEAU, POITOU, ROUMEGOUS font acte de candidature.

Le vote a donné les résultats ci-après :

Ont obtenu :	Monsieur BOUYER	Vingt deux voix
	Monsieur BERBUDEAU	Vingt deux voix
	Monsieur POITOU	Vingt deux voix
	Madame ROUMEGOUS	Vingt deux voix

Le Conseil entérine la composition de la commission Port et activités de la mer.

ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

FORMATION DES COMMISSIONS

Ecoles - Cantine - Jeunesse – Sport

Monsieur le Maire demande quels sont les conseillers intéressés pour être membres de cette commission. M.M. PARAGE, PETROWISTE, PEDELMAS, GUEGAND, FORRLER, ROUMEGOUS, CAZAJOUS font acte de candidature.

Le vote a donné les résultats ci-après :

Ont obtenu :	Madame PARAGE	Vingt deux voix
	Madame PETROWISTE	Vingt deux voix
	Monsieur PEDELMAS	Vingt deux voix
	Madame GUEGAND	Vingt deux voix
	Monsieur FORRLER	Vingt deux voix
	Madame ROUMEGOUS	Vingt deux voix
	Madame CAZAJOUS	Vingt deux voix

Le Conseil entérine la composition de la commission Ecoles, cantine, jeunesse, sports.

ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

FORMATION DES COMMISSIONS

Voirie – Services Techniques - Marché

Monsieur le Maire demande quels sont les conseillers intéressés pour être membres de cette commission. M.M. ROUMILHAC, DUBOIS, BERBUDEAU, BOUYER, GORET, font acte de candidature.

Le vote a donné les résultats ci-après :

Ont obtenu :	Monsieur ROUMILHAC	Vingt deux voix
	Monsieur DUBOIS	Vingt deux voix
	Monsieur BERBUDEAU	Vingt deux voix
	Monsieur BOUYER	Vingt deux voix
	Monsieur GORET	Vingt deux voix

Le Conseil entérine la composition de la commission Voirie – Services techniques - Marché.

ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

FORMATION DES COMMISSIONS

Promotion du patrimoine – Culture – Camping - Communication

Monsieur le Maire propose que cette commission soit constituée de 5 Conseillers et demande quels sont les conseillers intéressés pour être membres de cette commission. M.M. PARAGE, FORRLER, GERMAIN, PETROWISTE, GUEGAND, CAZAJOUS font acte de candidature.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	22
Bulletins litigieux à déduire (articles L 65 et L 66 du Code électoral): ..	0
Nombre de suffrages exprimés :	22
Majorité absolue :	12

Ont obtenu : Madame PARAGE Vingt voix
 Monsieur FORRLER Vingt deux voix
 Monsieur GERMAIN Vingt deux voix
 Madame PETROWISTE Vingt voix
 Madame GUEGAND Vingt voix
 Madame CAZAJOUS Six voix

Le Conseil entérine la composition de la commission Promotion du patrimoine, culture, camping et communication comme suit : PARAGE, FORRLER, GERMAIN, PETROWISTE, GUEGAND.

ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

FORMATION DES COMMISSIONS

Commerce –artisanat – Bâtiments communaux

Monsieur le Maire demande quels sont les conseillers intéressés pour être membres de cette commission. M.M. GUEGAND, FORRLER, GERMAIN, GORET, ROUMILHAC, font acte de candidature.

Le vote a donné les résultats ci-après :

Ont obtenu : Madame GUEGAND Vingt deux voix
 Monsieur FORRLER Vingt deux voix
 Monsieur GERMAIN Vingt deux voix
 Monsieur GORET Vingt deux voix
 Monsieur ROUMILHAC Vingt deux voix

Le Conseil entérine la composition de la commission Commerce – Artisanat – Bâtiments communaux.

ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

FORMATION DES COMMISSIONS

Finances

Monsieur le Maire propose que cette commission soit constituée de 7 Conseillers et demande quels sont les conseillers intéressés pour être membres de cette commission. M.M. BERBUDEAU, DUBOIS, GERMAIN, ROUMILHAC, PETROWISTE, MEMBRUT, ROUMEGOUS, CAZAJOUS font acte de candidature.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	22
Bulletins litigieux à déduire (articles L 65 et L 66 du Code électoral): ..	0
Nombre de suffrages exprimés :	22
Majorité absolue :	12

Ont obtenu : Monsieur BERBUDEAU Vingt deux voix
 Monsieur DUBOIS Dix neuf voix
 Monsieur GERMAIN Vingt deux voix
 Monsieur ROUMILHAC Vingt et une voix
 Madame PETROWISTE Vingt voix
 Madame MEMBRUT Dix neuf voix
 Madame ROUMEGOUS Vingt voix
 Madame CAZAJOUS Cinq voix

Le Conseil entérine la composition de la commission des finances comme suit : BERBUDEAU, DUBOIS, GERMAIN, ROUMILHAC, PETROWISTE, MEMBRUT, ROUMEGOUS.

DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DES SYNDICATS

----- SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE POUR LA DEMOUSTICATION (1 Délégué, 1 Suppléant)

Monsieur le Maire demande quels sont les conseillers intéressés pour être délégués du conseil municipal. Monsieur POITOU se propose pour être titulaire, Monsieur BERDUDEAU, suppléant.

Le vote a donné les résultats ci-après :

Ont obtenu	Monsieur POITOU	C.M.	Vingt deux voix
	Monsieur BERBUDEAU	C.M.	Vingt deux voix

Le Conseil nomme comme membres délégués titulaire, Monsieur POITOU, suppléant Monsieur BERBUDEAU.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

----- NOMBRE DE MEMBRES

Monsieur le Maire expose que le Centre Communal d'Action Sociale est étroitement lié à la Commune et est chargé de tous le volet social (jeunes, personnes âgées, personnes en difficultés...) intéressant la population de la Commune.

Il y a lieu de fixer le nombre de membres représentants le Conseil au sein du conseil d'administration de cet organisme. Il rappelle que le nombre actuel est fixé à CINQ

Le Conseil, entendu cet exposé confirme à l'unanimité, à CINQ le nombre de ses membres auprès du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

----- ELECTION DES MEMBRES

Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection des membres (5) qui vont représenter la Commune au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

Monsieur le Maire demande quels sont les conseillers intéressés pour être membres du conseil d'administration. M.M. EYRAUD, DUBOIS, PETROWISTE, PEDELMAS, MEMBRUT font acte de candidature.

Le vote a donné les résultats ci-après :

Ont obtenu :	Madame EYRAUD	Vingt deux voix
	Monsieur DUBOIS	Vingt deux voix
	Madame PETROWISTE	Vingt deux voix
	Monsieur PEDELMAS	Vingt deux voix
	Madame MEMBRUT	Vingt deux voix

Le Conseil nomme comme membres auprès du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Madame EYRAUD, Monsieur DUBOIS, Madame PETROWISTE, Monsieur PEDELMAS, Madame MEMBRUT.

HOPITAL LOCAL DE MARENNES

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

Monsieur le Maire expose que le Décret n° 96-945 du 30 Octobre 1996 prévoit la présence d'un représentant de la Commune au sein du Conseil d'Administration des établissements publics de santé en fonction du nombre de résidents de la Commune au sein de sa clientèle de patients.

Il y a donc lieu de désigner un représentant de la Commune pour siéger au sein du conseil d'administration. Celui-ci en cas d'empêchement pourrait être doté d'un suppléant.

Monsieur le Maire demande quels sont les conseillers intéressés par cette représentation. Madame EYRAUD et Monsieur PEDELMAS font acte de candidature.

Le vote a donné les résultats ci-après :

Ont obtenu le plein des suffrages :

- Madame EYRAUD, Adjoint au Maire, (titulaire)
- Monsieur PEDELMAS (suppléant).

LYCEE DE LA MER ET DU LITTORAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire expose que la Commune est représentée au sein du Conseil d'Administration du Lycée de la Mer et du Littoral.

Il y a lieu de désigner un représentant de la Commune pour siéger au sein de cet organisme. Celui-ci en cas d'empêchement sera doté d'un suppléant.

Monsieur le Maire demande quels sont les conseillers intéressés par cette représentation. Madame EYRAUD et Madame MEMBRUT font acte de candidature.

Le vote a donné les résultats ci-après :

Ont obtenu le plein des suffrages :

- Madame EYRAUD, Adjoint au Maire, (titulaire)
- Madame MEMBRUT, CM (suppléante).

C.N.A.S.

ELECTION D'UN REPRESENTANT

Monsieur le Maire expose que la Commune est adhérente au COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE pour le personnel des collectivités territoriales. Il y a donc lieu de désigner un représentant auprès de cet organisme.

Monsieur ROUSSEAU Etienne est proposé.

Le vote a donné les résultats ci-après :

Monsieur ROUSSEAU Etienne, ayant obtenu le plein des suffrages, est nommé représentant de la Commune auprès du C.N.A.S.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire invite Monsieur MENADIER a dresser un bilan de la journée du 23 mars.

Monsieur MENADIER informe le Conseil que la journée du dimanche 23 mars s'est bien déroulée, avec pour commencer une animation au marché avec la présence d'une bandas puis un apéritif offert par la municipalité. La bandas s'est ensuite dirigée vers le centre ville où un apéritif a également été servi.

En début d'après midi l'inauguration de la place du centenaire a regroupé un nombre important de personnes. Assisté du député-maire Didier Quentin, Monsieur le Maire a inauguré la place et donné lecture de l'historique de la naissance de notre commune.

Ce sont ensuite environ 160 personnes qui se sont retrouvées salle de l'Estran pour assister au spectacle musical de Florent Régert. Etienne ROUSSEAU fils, a gracieusement offert à l'issue de la représentation, la galette du centenaire aux personnes présentes.

Le soir, ce sont environ 130 personnes qui ont assistées au concert de Jazz dans l'Eglise et au dire de nombre de personnes présentes le spectacle était de qualité.

Madame PARAGE dit que les échos, suite à cette journée, sont bons.

Monsieur le Maire indique qu'il y aura d'autres spectacles en avril et mai avant la semaine festive de juin.

Madame PARAGE demande s'il serait possible d'obtenir une copie du discours que Monsieur le Maire a prononcé à l'inauguration de la place du centenaire.

Monsieur le Maire dit que le texte sera mis en ligne sur le site internet de la commune (www.bourcefranc-le-chapus.fr) et qu'il sera repris dans le prochain numéro du P'tit Chapusais.

19 h 05 : Arrivée de Madame LANDE Nathalie

Monsieur le Maire informe également le Conseil qu'il est envisagé de faire une sorte de news-letter afin de communiquer plus régulièrement avec la population. Pur ce faire les personnes intéressées devront remettre leur adresse mail au service communication de la mairie (communication-bourcefranc@mairie17.com).

Madame PETROWISTE demande s'il convient de poursuivre la production de fleurs en papier pour le centenaire.

Monsieur le Maire lui indique qu'une réunion aura lieu le 21 avril 2008 à 18 h 15 afin de faire le point sur le centenaire avec l'ensemble des élus du Conseil Municipal.

Monsieur SORLUT rappelle qu'une commission du port aura lieu le 10 avril à 17h30 à la capitainerie. Il présente également la girouette qui sera installée sur le port du Chapus pour faire suite à une demande des professionnels. La commission du port décidera de l'emplacement de celle-ci.

Monsieur le Maire informe le Conseil sur quelques dates à retenir :

Le 22 avril 2008, commission des finances

Le 26 avril, concert de Jazz à la salle de l'Estran

Le 29 avril 2008, Conseil Municipal

Le 11 mai Concours le Goëland (poésie) à la salle de la plaine

Séance levée à : 19 h 20

Soumis à la lecture du Maire le : 07/04/2008

Soumis à la lecture du secrétaire de séance le : 08/04/2008

Affichage le 08/04/08

Signatures :

Le Maire, Jean-Luc ROUSSEAU,

Mme EYRAUD	M SORLUT	M MENADIER	M ROUSSEAU	M GALINET
M CHARLES	M BERBUDEAU	M BOUYER	M DUBOIS	M FORRLER
M GERMAIN	M GORET	MME GUEGAND	MME LANDE	MME MEMBRUT
MME PARAGE	M PEDELMAS	MME PETROWISTE	M POITOU	MME ROUMEGOUS
M ROUMILHAC	MME CAZAJOUS			